

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2015

L'an deux mille quinze le dix mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, suite aux convocations en date du 04mars 2015.

***Etaient présents :** M. HAUTECOEUR Jacques – M. PIQUET Daniel- M WESSE Francis – Mme JOLY Hélène - M. TURBOT Pascal - Mme DUFOUR Patricia – M. DECAIX Ghislain – M. BRUN Gilles –M. BREGNARD Benoit - M. WASCIN Christian – Mme RENAULT Corinne - Mme PIRLOT Céline – Mme DELHELLE Corinne - M. VERQUERE Gérard - Mme SYNAVE Patricia – M. BOIDIN François- MALAS Catherine.*

Etait absente représentée :

Mme BRICE Elodie qui a donné pouvoir à M.TURBOT Pascal

***Etait absente :** Mme GOOSSENS Sylvie*

Madame JOLY est élue secrétaire

Monsieur le Maire fait part que par courrier en date du 04 mars 2015, reçu le 6 mars, Madame SIERADZKI Béatrice l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale.

Conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le Préfet en a été informé.

Conformément à l'article L270 du code électoral, Madame MALAS Catherine, suivante immédiate sur la liste « Gérer Rumingham Autrement » dont faisait partie Madame SIERADZKI Béatrice lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de Conseillère Municipale.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

Objet : Appels d'offre pour travaux 2015

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à lancer les appels d'offres concernant :

- 1 – La rénovation de l'école maternelle (menuiserie, isolation, toiture)
- 2 – La rénovation de la salle des fêtes (menuiserie, isolation, ascenseur, peinture)
- 3 – travaux de voirie (réfection de 5 km de routes communales)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres ci-dessus énumérés.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Achat parcelles à SNCF Réseau

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de NEXITY mandataire de SNCF Réseau qui a émis un avis favorable à la cession de parcelles situées le long de la voie ferrée qui traverse Rumingham pour une superficie d'environ 21 400 m2.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer.

Après délibération les membres du conseil municipal à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire :

- à se porter acquéreur des parcelles qui présentent un intérêt pour la commune de Rumingham (dont font partie les parcelles du CUP à l'état de décharge)
- à signer tout document s'y rapportant

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Colis des Aînés

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que le colis de Noël soit pris en charge par le budget communal à compter de 2015 alors que jusque maintenant c'était le CCAS qui en assumait la charge.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que le colis offert aux Aînés à Noël soit imputé sur le budget communal et décide de fixer le montant de celui-ci pour un maximum de 25 €.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Cadeau de départ en retraite de Mme Monique LEFEBVRE

Monsieur le Maire évoque le départ en retraite de Madame LEFEBVRE et propose aux membres du Conseil Municipal d'offrir un cadeau à l'occasion de son départ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer cette dépense en adéquation avec l'événement.

La dépense sera prévue au B.P. 2015

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Syndicat des Eaux :

Monsieur le Maire informe des difficultés du Syndicat des Eaux de la Vallée de la Hem Nord qui dessert Rumingham en eau potable.

Il fait part du courrier reçu de Monsieur le Président du Syndicat qui propose une procédure de fusion avec le Syndicat des Eaux d'Audruicq (SIRA pour la partie eau potable). En effet les communes de Nordausques et en partie Zouafques ont été rattachées à la CASO (St-Omer) et le Syndicat de la Hem Sud abandonne son forage à la Lyonnaise des eaux. Le forage de notre syndicat est par ailleurs appelé à être supprimé car trop près de l'autoroute.

Le problème reste entier en ce qui concerne l'assainissement collectif car le syndicat des eaux d'Audruicq ne gère pas l'assainissement.